

Montréal, le 22 décembre 2023

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Philippe Thibodeau  
Avocat  
Hydro-Québec - Affaires juridiques  
800, boulevard de Maisonneuve Est, 11<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4M8

**OBJET : Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant le raccordement d'un nouveau site d'injection de GSR et la réhabilitation d'une conduite à Sainte-Sophie (Dossier R-4244-2023)**

---

Cher confrère,

La présente fait suite à votre lettre du 21 décembre dernier, par laquelle Énergir demande un délai pour déposer ses réponses à la demande de renseignements (DDR) no 1 de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise Énergir à déposer les réponses à cette DDR **au plus tard le 18 janvier 2024 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml